

Conjuguez efficacité et environnement

L'INNOVATION PAR VIVAGRO



DÉROGATION 120 J.

Selon l'article 53 du règlement (CE) n°1107/2009
à partir du 8 mars 2022

PUCERONS DU POIRIER

avec



Limocide®



Essen'ciel®



AMM N°2090127

Contre les **pucerons du poirier**, quels qu'ils soient, **Limocide / Essen'ciel** s'utilise à 0.8% v/v, maximum 8 L/ha x 6 apports. **Limocide / Essen'ciel** est un produit **curatif de contact**. Il est donc indispensable d'avoir une pulvérisation de qualité (bon recouvrement de la végétation cible) pour s'assurer de l'efficacité du produit. De plus, il est nécessaire de :

- ✓ Appliquer le produit impérativement sur une végétation sèche. Après l'application, une période de 24 heures sans pluie ni rosée est obligatoire ;
- ✓ Respecter les doses recommandées, données en pourcentage du volume de bouillie ;
- ✓ Utiliser le produit au maximum 6 mois après ouverture du contenant.

Limocide / Essen'ciel présente peu de rémanence (48 h - 72h). Il est performant lorsqu'il est utilisé en début d'infestation.

Il présente peu de contraintes d'utilisation : exemption de LMR (DAR 1 jour), DRE de 24 heures, faible ZNT, phrases de risque peu contraignantes (H332, H319, H411), pas de résidu.

En programme



Stade B : gonflement des bourgeons	Stade C : éclatement des bourgeons	Stade D : boutons verts	Stade E : ballonnets	Stade F : début floraison	Stade I : nouaison	Jeune fruit

	Seul							Produit de contact s'inscrit dans une stratégie de lutte annuelle. Renouveler dès présence.
	Associer au PPP attention aux conditions de mélanges							Produit de contact à base de terpènes excellent partenaire.

Limocide / Essen'ciel (Dose : 0.8%) peut être associé à d'autres PPP, pour apporter un mode d'action différent et améliorer l'efficacité du traitement. De plus, la faible tension de surface (28.1 ± 0.3 mN/m) de **Limocide / Essen'ciel** améliorera l'étalement du PPP associé.

Limocide / Essen'ciel est une spécialité de contact agissant donc indépendamment des températures. L'efficacité des PPP systémiques est dépendante des températures. Vous pouvez ainsi, avec notre spécialité, retarder et optimiser les applications des PPP systémiques.

Limocide / Essen'ciel, produit de contact, doit être appliqué impérativement avant l'enroulement des premières feuilles.

En préfloraison : Associer **Limocide / Essen'ciel** avec un autre PPP, pour améliorer l'efficacité de la protection et apporter un effet choc et éradiquant.

En Floraison : Ne pas traiter.

En postfloraison : Dès apparition des pucerons, ou sur faible présence de pucerons (Traitements préfloraison ayant fonctionnés, pas d'enroulement de feuilles), associer **Limocide / Essen'ciel** à un autre PPP.

Conjuguez efficacité et environnement

L'INNOVATION PAR VIVAGRO



DÉROGATION 120 J.

Selon l'article 53 du règlement (CE) n°1107/2009
à partir du 8 mars 2022

PUCERONS DU POIRIER

avec



Limocide®



Essen'ciel®



AMM N°2090127

Précautions d'emploi

Ne pas appliquer lorsque la température est supérieure à 30°C, et ceci lors des 6 heures suivant l'application. L'ajout de soufre dans la bouillie ou la présence de soufre résiduel sur les arbres augmentent fortement le risque de phytotoxicité. Ne pas sur-mouiller lors de l'application.

Respecter les doses recommandées, en litre de produit par hectolitre de bouillie phytosanitaire (c'est-à-dire en pourcentage). Quelques variétés de cultures homologuées sont sensibles au produit, demandez conseil à votre contact VIVAGRO.

Respecter un intervalle de 7 jours entre deux applications.

Eviter les mélanges avec les préparations à base d'azadirachtine.

Compatibilité avec les auxiliaires

Limocide / Essen'ciel est compatible avec la présence d'auxiliaires, si l'on respecte certaines règles :

- Démarrer les applications de **Limocide / Essen'ciel** lorsque les auxiliaires sont bien installés et/ou
- Respecter un intervalle minimum entre deux applications de **Limocide / Essen'ciel** de 7 jours



Limocide® / Essen'ciel® : AMM : N° 2090127. Formulation micro-émulsion : 60g/L huile essentielle d'orange douce - Attention. H319 - Provoque des irritations des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Détenteur d'homologation : VIVAGRO SARL. ® Marque déposée VIVAGRO SARL.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT



GAMME
Biocontrôle & Protection

TECHNOPOLE MONTESQUIEU
5 ALLÉE JACQUES LATRILLE 33650 MARTILLAC

+33 (0)5 57 78 32 68
+33 (0)5 57 29 38 35

WWW.VIVAGRO.FR

Vivagro

la nature au service de vos cultures